

Formation professionnelle

Janvier 2026

Référent handicap dans le
secteur sanitaire, social et
médico-social associatif.

"Les fondamentaux."

Je démarre ma formation
avec l'association OETH.



Une formation axée sur les besoins du secteur, pratique, expérimentielle
et collaborative via une plateforme d'enseignement à distance.



FINALITÉS

Permettre au référent Handicap d'exercer pleinement sa mission auprès des salariés en s'appuyant sur les connaissances théoriques et les compétences pratiques spécifiques au secteur sanitaire, social, médico-social associatif.

OBJECTIF DES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR



- Apprendre à communiquer efficacement en interne sur le sujet du handicap au travail, sensibiliser les parties prenantes et créer un environnement inclusif.
- Accompagner les salariés en situation de handicap ou en devenir, les informer et les orienter vers les ressources ou procédures adéquates afin de favoriser leur intégration professionnelle ou leur maintien dans l'emploi.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Une classe virtuelle et deux jours en présentiel au sein de l'OETH.
- Méthodologie d'apprentissage interactive, favorisant les échanges et les mises en situation pratiques.



DURÉE

18h sur une période de 5 à 7 semaines :
- 1h en classe virtuelle et 12h en présentiel,
- 5h estimées de modules e-learning.



PRÉREQUIS

Être désigné référent handicap par son employeur,
et agir en faveur des salariés de son association/
établissement.
Être capable d'utiliser un logiciel de visioconférence.



PARTICIPATION

Être disponible pour l'ensemble de la période de
formation : planifier les 10 modules de formation
et avoir réalisé les modules e-learning avant les
classes virtuelles dédiées.



EFFECTIF

Groupe de 12 personnes maximum.
1 salarié par association par session.



PUBLIC

Salariés dans un établissement relevant du secteur
sanitaire, social et médico-social associatif, affiliés à
FEHAP ou NEXEM.



VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation en continu à travers des exercices, et
temps de conscientisation. Test de connaissance.
Un certificat de réalisation est délivré en fin de
formation.



LE PLUS OETH

Pour vous accompagner tout au long de la
formation :

- un suivi pédagogique par des experts
- une assistance technique réactive

INTERVENANTS : Formatrice, psychologue experte du handicap au travail.



Programme de la formation : 10 modules pédagogiques

CLASSE VIRTUELLE

Accueil et présentation de la formation

Se rencontrer, échanger se projeter dans la formation.



MODULES EN AUTONOMIE

- Identifier les notions clés et les différentes typologies de handicap ;
- Identifier le cadre juridique autour de l'obligation d'emploi,
- Identifier les acteurs internes et externes du handicap au travail ;
- Identifier les situations et problématiques de maintien spécifiques aux cœurs de métier du secteur ;
- Identifier les fondements du maintien dans l'emploi.



CLASSES EN PRÉSENTIEL

MATIN

Interroger les représentations du handicap au travail.

- Repérer ses propres représentations, en particulier celles spécifiques au secteur sanitaire et social ;
- Déconstruire les stéréotypes et préjugés, en particulier les préjugés liés à l'exercice des métiers de l'intervention sanitaire et sociale (ISS) afin de lever les craintes liées aux situations de handicap.

APRES-MIDI

Instaurer les cadres d'échanges les plus adaptés aux salariés et à leur environnement de travail, dans la confidentialité.

- Créer dès les premiers contacts les conditions d'une relation de confiance ;
- Écouter et accueillir les émotions pour les dépasser et enclencher une action concrète tout en maintenant une juste distance ;
- Agir en prudence et en neutralité auprès des parties prenantes (employeur, IRP, salariés, partenaires,...), pour rester crédible et conserver des relations de confiance.



JOUR 1

CLASSES EN PRÉSENTIEL

MATIN

Accompagner les salariés en situation de handicap ou en devenir.

- Identifier des situations nécessitant une intervention ;
- Mobiliser les dispositifs et les acteurs du maintien dans l'emploi dans le cadre de l'accompagnement ;
- Accompagner le salarié dans l'acceptation de la reconnaissance administrative du handicap dans sa structure.



JOUR 2

APRES-MIDI

Définir sa mission de référent handicap et mener des actions de sensibilisation.

- Identifier les types d'actions de sensibilisation pertinentes à conduire dans son établissement ;
- Installer sa fonction et organiser sa feuille de mission.



Modalités pratiques



INSCRIPTION

Les dates et le formulaire d'inscription sont disponibles sur notre site internet. Consultez les modalités d'inscription détaillées sur www.oeth.org.



EQUIPEMENTS NÉCESSAIRES

Le matériel informatique avec une caméra, un micro, une connexion permettant de se connecter en visioconférence avec la caméra allumée. Une connexion en très haut débit et/ou en filaire est préconisée.



ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les modalités d'accueil et de prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap sont définies ensemble. Pour toutes questions relatives à une situation de handicap, contactez-nous à formation@oeth.org.



FINANCEMENT

La formation est gratuite.

PLUS D'INFORMATIONS ?

✉ Contactez nous par mail à formation@oeth.org

📍 47 Rue Eugène Oudiné, 75013 Paris